

Réf: Dossier N° : 56444

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « SEMHAR RESTAURANT »

Siège social : ABIDJAN - TREICHVILLE AVENUE 21, A COTE DE LA  
 PHARMACIE DE L'AVENUE 21, 05 BP 1727 ABJ 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Oct 2018, et enregistrés au CEPICI le 02 Nov 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SEMHAR RESTAURANT » .

Objet: restaurant, café-bar, événementiel, toute activité connexe. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - TREICHVILLE AVENUE 21, A COTE DE LA  
 PHARMACIE DE L'AVENUE 21, 05 BP 1727 ABJ 05

GERANT: Monsieur TEMESGEN HABTEMARIAM FESEHAYE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-29118 du 06/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°26062 du 06/11/2018

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

